

Votants : 82

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 27 avril 2026

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 04 mai 2026

### ATTRACTIVITÉ - PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS À LA MISE EN PLACE DES MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS 2026

#### Titulaires et suppléants présents :

Pascal ADAM, Yannick ALLIROL, Stéphanie ANTIGNY, Sylvie AUDUSSEAU, Henri-Pierre BABEAU, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Chloé BANLIER, Maxime BARATON, Fabrice BARREAULT, Sébastien BILLAUD, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Céline BONNET-DERISBOURG, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Yohann BOUILLON, Sophie BOUTRIT, Sophie BROSSARD, Alain CANTEAU, Simon CHARLES, Christelle CHASSAGNE, Dominique CHAUSSERAY, Sarah COTTIN, Olivier D'ARAUJO, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Mickaël FOSSOUL, Annie-Laurence FOUREL, Anne-Sophie GUICHET, Daniel GUIGNARD, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Alain LECOMTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Jean-Claude MASSIAS, Sébastien MATHIEU, Loïc MICHAUD, Lucy MOREAU, Christine MOSCHENI, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Gilles NORMAND, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Yasmine PELLETIER-GUILBARD, Baptiste PEYRAUD, Olivier POIRAUD, Katia PONCELET, Guillaume RIOU, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Patricia ROCHER, Karine ROQUIER, Véronique ROUILLE-SURAUULT, Catherine ROUSSILLON, Maximilien SAINT-CAST, Jean-François SALANON, Julie SIAUDEAU, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Victor TURPAUD-FIZZALA, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Judith VIEILLE, Florence VILLES, Nathalie VINATIER, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Claude BOISSON pouvoir à Yasmine PELLETIER-GUILBARD, Christophe RUAULT pouvoir à Henri-Pierre BABEAU.

#### Titulaires absents suppléés :

Richard PAILLOUX

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Henri-Pierre BABEAU

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 4 MAI 2026**

#### **ATTRACTIVITÉ - PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS À LA MISE EN PLACE DES MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS 2026**

Monsieur **Florent SIMMONET**, Délégué du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais, de par ses compétences, accompagne le maintien aux services de proximité dans les zones rurales dès lors qu'elles correspondent bien à l'évolution des besoins de la population. Elle met en œuvre la stratégie définie dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial (PAT) Niort Agglo / Haut Val de Sèvre 2021-2027 qui comprend l'action n°12 Coordonner les actions de sensibilisation auprès des citoyens.

La Chambre interdépartementale d'Agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres organise, depuis plusieurs années, la mise en place de marchés festifs de producteurs de pays dans les communes du département. Elle se doit de respecter les termes de la charte nationale régissant ces Marchés de Producteurs de Pays. Elle s'engage également à utiliser la marque et le logo, déposés à l'INPI, sur chaque manifestation.

Ces marchés, véritables vitrines des produits et des savoir-faire locaux, sont une occasion pour les acteurs du territoire d'animer une soirée estivale en y associant la population locale et touristique. Il s'agit de faire connaître les productions locales aux citoyens.

Les objectifs généraux visés sont les suivants :

- Apporter un service de proximité,
- Créer une animation commerciale dans les communes rurales,
- Permettre aux habitants de pouvoir facilement consommer des produits locaux,
- Conforter l'activité économique des producteurs participants,
- Donner une image positive et dynamique du territoire et des partenaires.

Comme prévu dans l'annexe 8 de la convention-cadre de partenariat 2022-2028 avec la Chambre d'agriculture, la Communauté d'Agglomération du Niortais soutient la démarche de Marchés de Producteurs de Pays afin d'encourager les communes qui le souhaitent à mettre en œuvre ces manifestations durant l'été 2026.

L'organisation de la manifestation revient conjointement à la Chambre interdépartementale d'Agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres et à la commune.

La Communauté d'Agglomération du Niortais apporte son soutien financier et propose de prendre en charge, sur présentation de factures par la Chambre interdépartementale d'Agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres, le montant correspondant à la mise en œuvre d'un Marché de Producteurs de Pays dans l'année en cours par la commune qui en fera la demande, dans un but d'incitation et de

pérennisation de ces actions. Par ailleurs, elle se fera le relais des ~~marchés dans ses canaux de~~ communication.

Le tarif proposé par la Chambre interdépartementale d'Agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres est de 735 € HT par commune.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la prise en charge de la prestation de la Chambre interdépartementale d'Agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres pour la mise en œuvre des Marchés de Producteurs de Pays sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un montant maximum de 735 € HT par commune pour l'organisation d'un marché annuel ;
- Autorise le Président à signer les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 82

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Henri-Pierre BABEAU**

**Florent SIMMONET**

**Secrétaire de séance**

**Délégué du Président**